



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2024 - N° 40



*2024 nos projets avancent !*



# SOMMAIRE

# édito

- 2 Edito
- 3 Actualités
- 4-5-6 Commerces
- 6-7 Commerces et entreprises
- 7 Centre de santé
- 8-9-10 Vie associative
- 11-12 Vie éducative
- 13-14
- 15-16 Notre église
- 17 Libre expression
- 18 Bon à savoir
- 19-20 Animations

**Directeur de la publication :**  
Éric MIQUEL

**Comité de Rédaction :**  
la commission communication

**Photos**

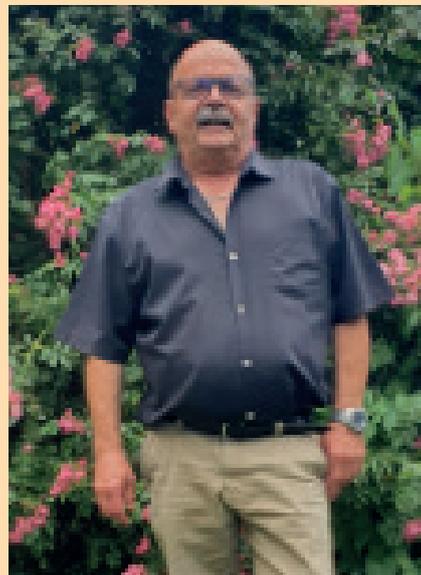
Fabien GUENET  
Serge MAS  
Jean-Jacques MIQUEL  
Mairie de Montréjeau

**Mise en page & Impression :**  
Fabien GUENET et Imprimerie  
FABBRO

**Dépôt légal :** Août 2002  
N° ISSN - 1636 6 1733

*Chers Montréjeaulaises, chers Montréjeaulais,*

Quand on regarde en arrière les mois qui viennent de s'écouler, cette année 2023 a été celle de la division. La division nationale tout d'abord, matérialisée par une confrontation entre la défense des droits d'un jeune lycéen mort après un contrôle routier face au soutien de policiers évoluant depuis bien trop d'années dans des conditions de travail particulièrement éprouvantes. La division aussi quand le domicile d'un maire subit une attaque à la voiture-bélier parce que certains voulaient mettre à mal l'ordre républicain. La division encore lorsque d'autres décident de perturber la minute de silence en l'honneur d'un professeur assassiné alors qu'il protégeait ses élèves d'un agresseur qui attaquait les valeurs de notre République en son cœur. De nouveau.



Cette année a été aussi celle de la division internationale en raison des horreurs perpétrés dans les deux camps au sein du conflit israélo-palestinien. Pourquoi choisir un camp face à l'ignominie ? Pourquoi polémiquer face à l'effroi ? Pourquoi prendre pour cible certains de nos concitoyens simplement pour ce qu'ils sont ?

Dans nos Pyrénées, on s'imagine que ces nombreuses tensions sont bien loin de nous. Pourtant, à Montréjeau, les incivilités se multiplient, les comportements agressifs sont de plus en plus fréquents, que ce soit envers les élus qu'auprès des agents publics : « je paie des impôts, j'exige ».

Et pourtant. Chaque jour, vos élus et les agents municipaux qui les accompagnent, œuvrent sans relâche pour défendre ardemment les valeurs du vivre-ensemble. Notre combat : que chacun d'entre vous vive et agisse en harmonie avec les autres. Même si le monde associatif local reste à Montréjeau une force constante pour se rapprocher de cet idéal, cela ne peut pas se faire sans les Montréjeaulaises et les Montréjeaulais.

Ainsi, pour la nouvelle année qui s'annonce, je vous souhaite de tendre la main au maximum, de faire preuve de compréhension envers ceux que vous côtoierez, et de vous rassembler autour des valeurs de l'humanisme qui feront, j'en suis sûr, rayonner notre village.

**Bonne année 2024 à tous !**

**Votre dévoué Maire,  
Éric MIQUEL**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION SUR LA COMMUNE du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024

Cette année, la Ville de Montréjeau réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier 2024.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document  
d'ici **le lundi 22 janvier 2024**  
Contactez la commune : **05 61 95 84 17**

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, types de logements, autres...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au **05.61.95.84.17**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



# VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE DANS L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN À DE NOUVEAUX COMMERCES, ENTREPRISES ET SERVICES

*Nous avons évoqué dans les précédentes éditions du bulletin municipal, le projet de la Ville concernant les commerces. Un observatoire du commerce a été réalisé début 2023 et des actions ont été engagées.*

## **FAVORISER L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMMERCES**

Contrairement à l'image que donne le centre-ville avec ses rideaux fermés et ses vitrines vides, un constat apparaît clairement : les professionnels cherchant à s'installer rencontrent de grandes difficultés pour trouver une boutique (propriétaires ne souhaitant pas louer, locaux inutilisables ou inadaptés).

Face à ce constat, sur la base de relevés de terrain, de prises de contacts avec les propriétaires et de visites des bâtiments, l'ensemble des rez-de-chaussée commerciaux ont été identifiés de la Grande Halle à la rue Nationale en passant par la place Valentin Abeille et classés en local occupé, disponible ou inutilisable. Parallèlement, les ventes réalisées sur la commune font l'objet d'un suivi attentif via une prise de contact avec les agences immobilières et les notaires. Ainsi, une discussion sur le devenir du local est engagée avec les nouveaux propriétaires très rapidement après la vente et plusieurs boutiques qui devaient être transformées en habitations ont pu être relouées à des commerçants.

Sur 2022-2023, sept boutiques vacantes ont pu être visitées et une dizaine de porteurs de projets ont été reçus en Mairie. Même si trois boutiques ont baissé le rideau, sept commerces ont ouvert leurs portes en 2023 et de nouveaux sont attendus en 2024.

La Ville, dans une démarche proactive, propose ainsi un accompagnement individualisé aux propriétaires et aux porteurs de projets afin de redynamiser le tissu commercial du centre-ville et de concrétiser toutes les opportunités.

Les propriétaires de boutiques vacantes qui n'ont pas répondu aux sollicitations de la Mairie peuvent encore se faire connaître pour valoriser leurs biens.

Depuis le dernier bulletin municipal, deux/cinq nouveaux professionnels se sont installés sur la Commune. Souhaitons-leur la bienvenue.

**Celya Herbin, psychologue clinicienne et psychanalyste**, accompagne et reçoit des patients de la naissance à l'âge adulte. Thérapies analytiques, thérapies cognitivo-comportementales (TCC), thérapies de couple, thérapies familiales, guidance parentale, consultations mère/bébé, psychanalyse. Spécialisée en traumatisme, urgence et situation de crise.  
Sur rendez-vous. **3, Rue des Pyrénées**





© Mairie Montréjeau

**Le salon de toilettage Flair'allure**, vous propose une mise en beauté ou des soins bien-être de vos animaux de compagnie.

Des accessoires et produits d'alimentation sont également présentés.

**6 Rue des Pyrénées - 06 98 94 27 53**



**Damien, Courty** a monté son entreprise de photographe en 2001 installer à Montréjeau au 33, rue de la Neste il exerce son activité avec passion dans un labo atypique, mais on peut aussi y faire développer des photos numériques à partir d'un portable ou d'une tablette. On peut y faire aussi les photos pour les cartes identité et passeport, mais je vous laisserai le soin de découvrir tout un panel d'activité qu'il peut déployer autour de la photo

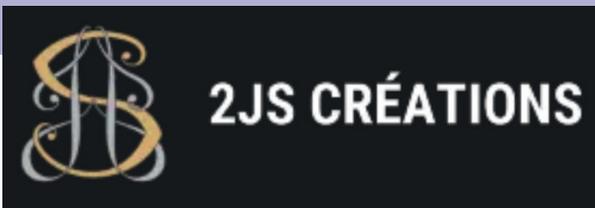
**Damien COURTY, photographe professionnel depuis 2001.**

Labo photos, reportage photos, prestations drone, prestations photos, service photos identité.

**33 bis rue de la Neste - 06 88 33 58 15**

**contact@photo-avenir.com**

**www.photo-avenir.com/**



**Jean-Jacques SACAREAU, ferronnier d'art**

**2JS Créations** vous emmène dans un univers de création originale et sur-mesure d'éléments utiles et décoratifs en métal pour votre maison

**Sacrée Jule – Julie Ayasse**  
Thérapies des anciens égyptiens et des esséniens  
Accompagnement thérapeutique par soins et massages énergétiques sacrés.

**7 rue du Barry - 06 28 47 68 61**



## SUPPRESSION ENSEIGNES

Concernant la suppression des enseignes de commerces fermés, comme indiqué dans le dernier bulletin municipal, une communication a été engagée avec les propriétaires et anciens gérants de boutiques. Sur les trente boutiques comportant des dispositifs d'enseignes ou de publicité obsolètes : onze ont fait l'objet d'un retrait (sans comptabiliser les ouvertures de nouvelles boutiques qui ont, de fait, modifier les enseignes existantes) et deux ont fait l'objet d'une intervention par les services techniques municipaux. Quatre propriétaires n'ont pas répondu aux sollicitations de la Mairie et cinq situations apparaissent bloquées. Parallèlement, des courriers sont envoyés au fur et à mesure des fermetures de commerces. La suppression de ces enseignes participe à l'amélioration de l'image de la Ville et permettent de mettre en valeur les commerces ouverts en leur donnant une meilleure visibilité.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)



© Mairie Montréjeau

**Vous êtes invités à une réunion publique le mercredi 24 janvier 2024 de 18h à 21h à la salle des fêtes de Montréjeau, avenue de la Bigorre.**

Cette réunion abordera la traduction réglementaire des objectifs du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) porté par la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges.



*Boutique éphémère de Noël*  
4 place Valentin Abeille

**28 NOVEMBRE - 04 DECEMBRE**

**Des idées et 4 mains**

tourneur sur bois, gravure sur verre et peinture sur porcelaine

**05 AU 11 DECEMBRE**

**L'Atelier**

articles en tissus, couture

**La Cigogne besogne**

travail de la laine

**12 AU 18 DECEMBRE**

**Les Petites Mains de Laura**

créations artisanales en bois, sur liège et verre

**L'Amiels**

coffrets cadeaux miel, pain d'épices, savons

**Les Cousettes Commingeoises**

couture éco-responsable et personnalisables pour petits et grands

**19 AU 25 DECEMBRE**

**Maud Barillet, Camille Barillet, Sandie Pédarros et Catherine Willaumez**

exposition - vente de peintures



## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DE NOËL

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville de Montréjeau renouvelle pour une deuxième édition « La boutique éphémère de Noël », du 29 novembre au 25 décembre 2023, au 4 Place Valentin Abeille. N'hésitez pas à rendre visite à nos créateurs pour vos achats de fin d'année ou pour échanger sur leurs productions.



Vous retrouverez également l'ensemble des artisans et producteurs locaux sur la plateforme « J'achète en Comminges »

<https://www.jacheteencomminges.fr/>

# CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

## UN BILAN TRÈS POSITIF EN CETTE FIN D'ANNÉE 2023



### Nous l'avions annoncé et cela s'est confirmé.

Le Centre a pris sa vitesse de croisière et présente un retour à l'équilibre, même un résultat positif au niveau de son fonctionnement.

Cette année a vu la présence de stagiaires et internes, renforçant la capacité de prise en charge médicale bien nécessaire car nous avons de plus en plus de demandes de patients.

Un centre de santé en progression constante qui nous amène, en cette fin d'année à travailler avec la Région dans le cadre du GIP -Ma santé, ma Région, afin d'aboutir à une reprise du centre municipal.

Nous avons montré notre capacité à mettre en place une offre de santé sur le territoire, nous avons porté le centre municipal pendant un peu plus de deux ans, il est maintenant connu et reconnu, il est temps qu'une structure avec plus de moyens humains et financiers lui permette de progresser encore.

Nous travaillons depuis quelques semaines déjà avec la Région et la 5C -partenaire GIP- afin de contractualiser la reprise du centre de santé. Nos salariés sont bien entendu tenus au courant au fur et à mesure et sont associés aux changements futurs puisqu'ils seront les plus impactés.

Nous progressons bien et devrions finaliser la reprise durant le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

En attendant, c'est le moment pour nous de prévoir notre repas de fin d'année....avec une petite pointe au cœur puisque ce sera le dernier !

# ACCOMPAGNER ET VALORISER LA VIE ASSOCIATIVE

## CONCOURS PHOTOS

Afin de développer l'image de Montréjeau comme cité d'Art et de Traditions, la Ville de Montréjeau a organisé un concours photo « Regards sur Montréjeau » entre le 1<sup>er</sup> juin et le 18 août 2023. Ce concours a pour objectif de permettre aux habitants mais également aux visiteurs de partager leur vision de la Commune à travers une photographie.

Les candidats classés premiers de leur catégorie remportent chacun un bon d'achat d'une valeur de 50.00 € chez La Fnac offerts par la Ville de Montréjeau. L'ensemble des participants sont récompensés par des entrées gratuites et des produits offerts par nos partenaires (Grottes de Gargas, Pyrénées Hô, Balnéa, Carrefour Market Montréjeau et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne).

|                  | CATÉGORIE ADULTE | CATÉGORIE ENFANT |
|------------------|------------------|------------------|
| 1 <sup>ER</sup>  | PAGALE LOUGE     | ROYO NÉO         |
| 2 <sup>ÈME</sup> | MARC NOEL        | TURLAN CLARYSSE  |
| 3 <sup>ÈME</sup> | TURLAN TRISTAN   | DUCASSON EMMA    |

### PHOTOS DES GAGNANTS :



© Pascale LOUGE



© Marc NOEL



© Néo ROYO

### PHOTOS



Pascale LOUGE, gagnante catégorie adulte  
Crédit Photo © Mairie Montréjeau



Néo ROYO, gagnant catégorie enfant  
Crédit Photo © Mairie Montréjeau

### DES REMISE DES PRIX AUX GAGNANTS :

## MISE EN LUMIERE DE NOS ASSOCIATIONS

Rugby adapté (texte et photos Céline BARRERE USMGP)

La section de para rugby adapté de l'US MONTREJEAU-GOURDAN POLIGNAN a vu le jour lors de la saison 2021/2022. À l'initiative du Comité Départemental de rugby de la Haute Garonne qui recherchait un club commingeois prêt à développer le para rugby adapté.



Le projet nous a évidemment plu et nous avons donc accepté avec Florian Cappelle de nous occuper de cette nouvelle section.

Le rugby adapté s'adresse à toutes personnes, homme ou femme en situation de handicap mental et/ou psychique, peu importe le degré d'handicap de la personne.

La saison dernière nos sportifs ont remporté le championnat régional à Tournefeuille et se sont donc qualifiés pour le championnat de France qui a eu lieu à Ernest Wallon où ils finissent 9<sup>ème</sup> sur 15 avec une très belle prestation. Le groupe compte aujourd'hui 12 licenciés, dont 8/10 réguliers.

Julien Marchand rend visite à l'école de rugby de l'USMGP

Le mercredi 08 novembre, soir d'entraînement, l'USMGP a eu l'immense joie d'accueillir notre international mais qui reste local : Julien Marchand et le célèbre bouclier de Brenus.

Enfants et parents sont repartis avec des photos, des autographes, mais surtout des étoiles plein les yeux. Julien a pu lui aussi profiter de cette soirée pour retrouver ses terrains d'enfance, ses anciens éducateurs et anciens coéquipiers avec qui il a pu jouer dans notre école de rugby.

Un grand moment de partage. Merci Julien

*Jacques Gallet Adjoint aux associations, au cadre de vie et au tourisme*



USMGP © Amélie ADOUE

## RETOUR SUR LA FETE DES ASSOCIATIONS DU 2 SEPTEMBRE

Nous avons la chance à Montréjeau de vivre dans une ville de moins de 3 000 habitants où le vivre ensemble et la bienveillance restent les maîtres mots qui animent nos relations. Traduire en actions cette manière de vivre ensemble est dans l'ADN des associations et bien entendu dans celui de la municipalité.

Le mois de juin a ainsi une nouvelle fois été placé sous le signe de l'échange, du partage et de l'amitié avec la nouvelle édition de la fête des associations, moment important de la vie montréalaise qui mobilise un grand nombre de bénévoles pour proposer tout un choix d'activités. Malgré un temps maussade, cette édition 2023 a été une réussite.

En 2024, nous vous donnons rendez-vous le 31 août, une date importante à retenir. Nous avons à coeur de maintenir ce lien entre montréalais, c'est un facteur important du développement et de l'amélioration du cadre de vie.

## MAISON DES ASSOCIATIONS

La nouvelle saison 2023-2024 de nos associations a repris en septembre avec une réorganisation des lieux d'accueil mis à la disposition par la Mairie de Montréjeau.

Afin d'optimiser la gestion des salles, un regroupement des activités pratiquées par le riche tissu associatif intervenant sur la commune a été organisé autour d'un site commun : les anciennes écoles des Pyrénées, rue Jeanne d'Arc.

Ainsi, la MJC a déplacé son bureau d'accueil de la rue du Barry dans le local qui était occupé par la médecine du travail. Elle partage cet espace avec trois autres associations (les Compagnons du Mont Royal, les Amis de quartier, les Pupilles de l'Enseignement Public 31) . Par ailleurs, de nouvelles associations interviennent désormais dans la salle de danse.

Cette mutualisation des salles permet de baisser les coûts d'énergie (chauffage notamment) et d'entretien des bâtiments. Ce regroupement offre également une meilleure visibilité des activités pratiquées sur la commune et permet une rencontre entre associations.

## RECONNAISSANCE MUNICIPALE

Jacques GALLET a remis la Médaille de la Ville à Jean-Pierre STEFANI, vice-président de l'AAPPMA de Montréjeau, qui fête cette année les 90 ans de sa création.

Bonne année à tous Jacques

**Jacques GALLET Adjoint  
aux associations**



© Alain MAS

# POUR SUIVRE UNE POLITIQUE EDUCATIVE SOUTENUE ET AMBITIEUSE

## LA CANTINE A 1€ AU PRIMAIRE DU COURRAOU

À compter du lundi 8 janvier 2024, la « CANTINE à 1€ » sera mise en place pour les élèves des écoles publiques du Courraou.

À partir de cette date, une tarification sociale pour la restauration scolaire sera appliquée aux familles des élèves de la maternelle et de l'élémentaire, en proposant trois tranches tarifaires selon le quotient familial.

| Quotient familial | Tarifs du repas |
|-------------------|-----------------|
| 0 - 499           | 0,70€           |
| 500 - 799         | 1,00€           |
| 800 et +          | 3,50€           |

Ce dispositif, soutenu par l'État, permet de pérenniser un service que la Municipalité de Montréjeau estime très important, parce qu'il assure pour beaucoup d'écoliers un repas quotidien complet et équilibré et qu'il réduit les déplacements école-maison.

Dans notre territoire comme ailleurs, chacun mesure combien l'inflation a pesé durement sur les foyers et l'on sait tout autant que tous les enfants ne mangent pas toujours suffisamment à la maison ; des études nationales révèlent que beaucoup d'entre eux arrivent le matin à l'école le ventre vide.

Et c'est bien une réalité sociale qui n'est pas un facteur de réussite scolaire ; un enfant ou un adolescent qui a faim ne peut être disponible pour les apprentissages, tant sa concentration est altérée et les effets de la fatigue plus forts. Dans la plupart des situations, ce sont les élèves issus de familles définies comme étant « défavorisées » qui sont les premiers concernés, les plus nombreux en échec scolaire.

Si pour les villes plus importantes, au-delà de 10 000 habitants, il apparaît plus facile de trouver en interne la capacité budgétaire pour organiser une tarification « sociale », cela devient beaucoup plus compliqué pour les plus petites, lesquelles fonctionnent généralement avec un tarif unique. C'était jusque-là notre cas.

Pour autant et par-delà la volonté politique du Département qui a décidé de stabiliser le prix d'accès à la cantine avec un tarif très raisonnable (maintenu à 3,50€ malgré la conjoncture), notre Municipalité et sous l'impulsion de son Maire a voulu s'engager dans le dispositif de la « CANTINE à 1€ ». Une convention signée pour trois ans avec l'État.

L'État qui viendra donc « compenser » à hauteur de ce que coûte le repas (3,50€) lorsque les repas seront facturés à 1€ ou à 0,70€. Rappelons-nous que jusqu'à présent, Montréjeau réglait seule cette dépense pour un service facultatif qu'elle a néanmoins choisi de renforcer en faveur de tous ses écoliers.

À cette fin, il fallait que Montréjeau soit éligible à la dotation de solidarité rurale « Péréquation » d'une part et que, d'autre part, le service propose au moins trois tranches de tarification prenant en compte le Quotient familial des usagers. Au moins un de ces tarifs doit être inférieur ou égal à 1€ ; le conseil municipal de Montréjeau a opté pour deux tarifs répondant à cette condition, ainsi que le montre le tableau plus haut.



Je précise également que ce nouveau dispositif est lié à un règlement, issu du règlement départemental des services de restauration, qui demande pour les familles concernées de compléter obligatoirement un formulaire d'inscription disponible à l'accueil et sur le site Internet de la Mairie (Rubrique « Restauration scolaire »).

La régularisation des factures antérieures de la cantine est notamment attendue au moment de cette inscription. Trop de factures impayées pèsent encore lourdement et depuis de longues années sur les comptes de la « Caisse des écoles ». Et d'ajouter que désormais, les badgeuses installées dans la salle de restauration ne seront plus utilisées ; il est à noter en effet que ce mode d'enregistrement des repas ne favorisait pas, au bout du compte, l'aide au fonctionnement espérée.

Ce positionnement de notre Municipalité veut accompagner toutes les familles des enfants accueillis dans nos deux écoles publiques du Courraou, et ce quels que soient leurs lieux de résidence sur le territoire.

Les services de la Mairie restent à la disposition des parents pour toutes questions sur ce sujet en particulier.

Je n'oublie pas, au nom du conseil municipal, de remercier Monsieur le Principal du collège Bertrand LARRALDE de Montréjeau et l'intendance, en considération des conditions de restauration scolaire qui sont données à nos élèves du Primaire (maternelle et élémentaire) public ; élèves qui s'adaptent comme « des grands » au fonctionnement du self-service dans des espaces adaptés.

Gardons à l'esprit que ce temps de la « cantine » représente pour beaucoup d'entre eux un moment nécessaire pour « relâcher un peu la vapeur » après la classe et pour resserrer les liens, tandis que le langage de la communication et de l'expression est à l'œuvre...

Avec mes sentiments dévoués,

**Michel CAPOMASI**  
**Adjoint en charge des Affaires Scolaires, de la jeunesse**  
**et du Conseil Municipal des Enfants de Montréjeau**

# NOTRE ÉGLISE

## ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉJEAU

### LA RICHESSE DE SON PATRIMOINE INTÉRIEUR

Elle date des dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle et sa construction a suivi de très près la fondation de la bastide en 1272. On reconnaît la partie la plus ancienne par le matériau employé (schiste plat).

Le haut des murs du sanctuaire et les murs de la nef datent d'un agrandissement postérieur (XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle). Ils se distinguent des murs primitifs par l'emploi des galets roulés de la Garonne. On entre dans cette église par un portail rue Pelleport, aujourd'hui dissimulé par un rideau. Un temps, cet espace a abrité les fonts baptismaux. L'église n'a jamais eu de vraie voûte : elle est couverte par une charpente qui est un chef-d'œuvre de style anglo-normand rappelant la carène d'un navire.

Ce qui frappe, dès l'entrée, est le caractère sobre de cet ensemble. Aucun artifice ne cache la vérité du matériau mis à nu au cours d'une restauration dans les années 60. Cette grande nef de 500 m<sup>2</sup>, sans colonne permet des célébrations dont personne n'est exclu par les contraintes de l'architecture. On note aussi l'absence de fresque, tableau ou autre représentant les moments importants de la bible. Ces attributs n'avaient pas qu'une fonction décorative, ils permettaient d'enseigner la bible par l'image à une population illettrée.

Sur cette photographie de la chapelle du retable des Cinq Plaies - conservée aux archives départementales 31 (cote 38F17) - on aperçoit l'enduit peint en fausse pierre qui recouvrait les murs, et le plafond.



#### LE SANCTUAIRE :

L'autel est constitué d'une ancienne dalle d'un pont reposant sur un bloc de marbre du pays.

L'ancien maître-autel, tel qu'il fut de 1870 à 1957.

Des grilles en fer forgé délimitaient le sanctuaire de la nef. La verrière centrale relie l'Eucharistie à la Passion du Christ (pour les non-initiés le sacrifice à la souffrance du Christ) dont elle est le mémorial. Offerte par la famille de Lassus, elle porte ses blasons « D'or, à la bande engrêlée de gueules, accompagnée de deux grenades feuillées et tigées de même, posées en bande » et « D'azur à la tour d'or » ainsi que sa devise « Dieu de Lassus loge nous Lassus ».

On notera les arcatures en plein cintre de la statue de bois de la Vierge et l'Enfant et des deux portes. L'arcature contenant la statue-reliquaire de Saint Jean-Baptiste est de conception plus grossière. Le tout constitue un ensemble harmonieux qui ne manque pas de caractère.

Le vitrail latéral est l'œuvre du Maître-verrier Henri GUERIN, réalisés de 1961 à 1963.



**LES CHAPELLES** : Au nombre de quatre, deux au nord et deux au sud.

Au nord depuis le sanctuaire

#### • La chapelle des Cinq Plaies



Cette chapelle, la plus intéressante, remonte aux premières années de la construction de l'église. Voûtée de puissantes ogives qui retombent sur des modillons sculptés en faces humaines. Elle était décorée de peintures murales, sur une photographie de 1963 réalisée avant les travaux on distingue au plafond un ange portant la croix.

La chapelle était décorée d'un bel « enfeu » (caveau funéraire couvert d'une niche). A qui appartenait cette sépulture ? On sait seulement qu'une dame de BONNECARRERE y fut inhumée en 1621. La croix funéraire de marbre conservée dans cette chapelle est sans lien avec cet enfeu. Elle a été retrouvée en 1868 dans la chapelle de la Sainte Famille (première chapelle côté sud en entrant), cachée dans le massif d'une cloison à quelques centimètres au-dessus du pavé. Encastrée dans un mur intérieur, puis déplacée lors de la reconstruction de l'église, elle fût ensevelie négligemment sous une couche de mortier et de plâtre. C'est à cela que l'on doit sa conservation. Elle proviendrait de l'église primitive ou du cimetière situé initialement à côté de l'église, ce qui est aujourd'hui la place de l'église.

ANNO DOMINI MCCC HOC EST SEPVLVVM DOMINICI DE RIIS ET IULIANE VXORIS EIVS que l'on peut traduire de la façon suivante : L'an du Seigneur 1300, cette sépulture est celle de Dominique de Ris et de Julienne, sa femme. Les inscriptions sur des objets aussi modestes sont rarissimes au XIII<sup>e</sup> siècle, du fait notamment de l'illettrisme général.

#### • Le retable de Notre Dame des Cinq Plaies (début du XVIII<sup>e</sup>)

Dessiné en 1728 par Marc Ferrère, il est exécuté et terminé en 1731. C'est M. Marc-François de Lassus-Nestier, juge de Rivière et subdélégué de l'intendance d'Auch qui le fit sculpter pour la chapelle du couvent des Augustins, où vingt-trois membres de sa famille y étaient inhumés. À la Révolution, la chapelle des Augustins est détruite, le retable est ajouté par des fidèles bienveillants à l'architecture de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Sa description de haut en bas :

- Au sommet, la Croix sur laquelle s'enroule le serpent d'airain ; elle annonce le salut par la Passion du Christ.
- Dans le panneau supérieur, au fronton : la prière et l'agonie de Jésus au Jardin de Gethsémani. Jésus accablé par la souffrance regarde le calice que lui désigne un ange, tandis que deux apôtres sommeillent sous un bosquet d'oliviers. D'autres anges assistent à la scène dans ce Jardin des Oliviers.
- Deux groupes de colonnes torsées jumelées encadrent la statue de Marie « Vierge de Pitié » ou Piéta. Elles sont chargées de pampres de vignes et de grappes de raisin (rappel du Jardin du Pressoir).
- À gauche, un panneau vertical présente les symboles de la Passion : main des soufflets, coupe de douleur, épée de Pierre, couronne d'épines, coq qui chante.
- À droite, marteau et tenailles de la Crucifixion, plat et aiguère de Pilate, bourse et piécettes de Judas.
- Au-dessus de la statue, dans les écoinçons de gauche et de droite : fouets de la flagellation, gerbes de blé et pampres de vignes, rappellent le lien de la Passion avec l'Eucharistie.

#### • La Piéta

Sur un fond de croisillons sculptés se détache la croix nue. L'image de Marie est d'une extrême finesse d'exécution : attitude noble émanant de l'affection, beau drapé de vêtements.

Le visage de Marie exprime la douleur avec une infinie discrétion. Marie est bien la femme forte de la Bible, le corps du Christ descendu de la Croix n'a pas encore la rigidité du cadavre : il se coule sur les genoux de sa mère. Marc Ferrère était un maître du ciseau. La tête du Christ : le visage a retrouvé la sérénité de la mort après les contractions de l'agonie. C'est un visage douloureux, paisible, d'une grande noblesse. L'épaule et le bras droit du Christ soulevés par le genou de Marie, l'épaule et le bras gauche soutenus par la main de sa mère, et la finesse des pieds et des mains des personnages font de cet ensemble un chef-d'œuvre.

Enfin ce retable étant destiné à la chapelle de la confrérie des Cinq-Plaies, les plaies du Christ sont délicatement soulignées par un trait couleur de sang, seule note colorée de l'ensemble.

Le vitrail est l'œuvre du Maître-verrier Henri GUERIN, réalisés de 1961 à 1963.



#### • La chapelle des « Peys de Lania » (peigneurs de laine)

Cette chapelle remonte également aux premières années de la construction de l'église. Voûtée de puissantes ogives qui retombent sur des modillons sculptés en faces humaines.

Elle mérite un arrêt pour son lien avec la vie de la cité à l'époque de sa prospérité dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La corporation des « Peys de Lania » dont l'emblème est le ciseau des tondeurs. Côté nef, la colonne centrale qui supporte les arcs une inscription indique l'appartenance de la chapelle construite (sans doute) en 1517 : « La capera de peys de lania feita l'an 1517 ».

Le « Père Eternel » surplombe le retable et la statue de Saint-Bertrand évêque et patron du Comminges fait bonne figure sur le tabernacle. L'autel est une allégorie du Sacré Cœur, au centre le Christ montre un cœur sur sa poitrine à Marguerite-Marie Alacoque, aux extrémités les anges portent, à gauche les clous de la croix, à droite la couronne d'épines, instruments de sa Passion symbole de l'amour divin par lequel Dieu a pris la nature humaine et a donné sa vie pour les hommes.

Les vitraux sont l'œuvre du Maître-verrier Henri GUERIN, réalisés de 1961 à 1963.

#### AU SUD DEPUIS LE SANCTUAIRE :

##### • La chapelle de la Vierge et l'Enfant (début du XVIII<sup>e</sup>)

Cette chapelle est la seule à avoir conservé l'enduit peint en fausse pierre derrière le retable et un plafond décoré.

##### • Le retable de Marie

Il provient du même atelier de Marc Ferrère, mais on n'attribue à ce dernier que la Vierge et l'Enfant, le reste du retable sculpté par un élève n'a pas la même finesse du ciseau que celui de la chapelle des Cinq Plaies. Lui aussi provient du couvent des Augustins (1793).

Au registre supérieur, une Annonciation accostée de deux anges. Au sommet de l'arc, dans la fausse voûte, une « Majesté » divine : le triangle symbole de la Trinité traverse de ses rayons l'épaisseur des nuées. C'est le thème classique « la foi dissipant les nuages du doute ».

Une demi-coupole porte un « Ave Maria » en gloire.

La statue de Marie est l'image classique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le bras gauche de la Vierge soutient l'Enfant Jésus qui repose ingénuement sur un pli de son vêtement.

L'encadrement rappelle les symboles de Marie : deux colonnes chargées de feuillage et de fleurs évoquent Marie « Rose mystique ». Aux extrémités les faisceaux de feuillage relient les objets qui servent au Pontife à célébrer la messe. A gauche : tiare, calice, missel et aspersoir ; à droite : mitre, plateau, chandelier et cloche.

Le registre inférieur évoque, au moyen des symboles, la Vierge : à gauche la Tour de David et la Porte du Ciel ; à droite le Vase d'honneur et la Maison d'or, selon les vocables des litanies mariales.

L'autel en marbre n'est peut-être pas celui d'origine qui devait être en bois assorti au retable.



## • Chapelle de la Sainte-Famille

Cette chapelle possède un beau retable de l'enfance du Christ avec son triptyque. Au sommet du triptyque, le triangle représente la Saint Trinité, à gauche le mariage de Joseph et Marie, au centre la naissance de Jésus (Nativité), à droite la Présentation de Jésus au Temple. Sur l'autel, le médaillon central représente Saint Joseph, avec aux extrémités des lys qui sont ses attributs habituels.

Explications : La Présentation de Jésus au Temple est un événement de la vie de Jésus relaté dans l'Évangile selon Luc. Accomplissant une prescription de la loi juive, « Tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur » les parents de l'enfant Jésus le présentent et l'offrent au Temple de Jérusalem. Il y est reçu par le vieillard Syméon. La fête chrétienne qui y est associée est célébrée quarante jours après Noël, c'est-à-dire le 2 février. Cette date est traditionnellement celle de la Chandeleur.

Cette chapelle a la particularité d'avoir, comme la nef, une charpente en bois au plafond.

Les vitraux sont l'œuvre du Maître-verrier Henri GUERIN, réalisés de 1961 à 1963.

### LES STATUES :

Les deux grandes statues (XVII<sup>e</sup>) sont celles de Saint Jean-Baptiste (sans son agneau, le bras droit amputé et son bâton de berger cassé) et de Saint Barthélémy avec le couteau du supplice (il manque la lame) respectivement placés dans la chapelle de la Saint Famille et dans la nef, elles font partie d'un ancien retable du sanctuaire et représentent les deux patrons, principal et secondaire, de Montréjeau. Saint Jean-Baptiste est le patron des éducateurs, Saint Barthélémy celui des bouchers, tanneurs et des relieurs.

### **Plusieurs statues méritent attention :**

- La Vierge et l'Enfant à gauche dans le sanctuaire.
- Le remarquable « Christ aux outrages » (« Ecce homo ») de la chapelle des « Peys de Lania » qui est une œuvre de qualité datant du XVI<sup>e</sup>.
- Trois bustes-reliquaires (un dans le chœur et deux dans la chapelle de la Sainte Famille) Sur les murs de la nef :
- Sainte Barbe avec sa tour XVII<sup>e</sup>, patronne de la cité rappelle la chapelle détruite au XVIII<sup>e</sup> siècle, située dans le quartier éponyme entre les rues de la Fontaine et de la Gravette.
- L'archange Saint Michel terrassant le diable.
- Le statue de la Vierge Marie couronnée.

### L'ORGUE

Au fond de la nef, au-dessus de la porte d'entrée on peut apercevoir l'orgue de l'église en partie masqué par la voute, bel arc en plein-cintre qui fait communiquer la nef et la tour-clocher. Cet orgue porte la plaque de Théodore Puget et Fils. La date de sa construction est inscrite à l'intérieur sur la charpente droite : 2 mai 1902. Tel qu'il est positionné, il permet un bon accompagnement musical des célébrations.

La description faite par Jean-Pierre Swiderski, facteur d'orgues, en 1982 pour sa restauration, nous donne les éléments suivants : l'orgue est composé de 16 jeux réels, d'une console inversée, de 2 claviers de 56 notes et d'un pédalier de 27 notes, avec une transmission pneumatique. Rapport d'expertise établi par Jean-Pierre Swiderski, facteur d'orgues, le 20 novembre 1982.

### **Sources :**

- Les statuts et coutumes de la ville de Montréjeau par le Baron Marc de Lassus – 1896.
- Lieux sacrés par Simone Bouché.
- L'église Saint-Jean-Baptiste au fil du temps par Jean Tornamorell.
- Descriptifs du chanoine Destié et du Père Vincent Chrétienne.
- Archives communales.
- Photographies de l'auteur

*Jean-Jacques Miquel*

# LIBRE EXPRESSION

## LE GROUPE MAJORITAIRE

En ce mois de décembre, la magie de Noël va opérer dans notre commune. Ces magnifiques illuminations de Noël viennent apporter un peu de gaieté et de réconfort en ces temps difficiles. Qui aurait pu prévoir en 2020 tous les événements que nous avons vécus et même subis. Le Covid, la guerre en Ukraine, l'inflation galopante, les attentats, la guerre en Israël. Les enfants sont les victimes innocentes de ces conflits qui n'en finissent pas. Notre pays non plus n'est pas à l'abri. A ARRAS, l'horreur a de nouveau frappé trois ans après Samuel PATY. Dominique BERNARD a perdu la vie. La haine n'a pas sa place dans notre société, préférons la fraternité à la division !

C'est précisément dans cet esprit de concorde que nous vous souhaitons de passer aux côtés de vos proches d'excellentes fêtes.

Nos associations qui agissent tout au long de l'année pour animer notre ville sont muées par un esprit de générosité qui les pousse à œuvrer au service du bien commun sans jamais attendre de contrepartie. Quelles en soient ici remerciées. L'équipe municipale vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année pleines de joie entourés de ceux qui vous sont chers.

***Le Groupe Majoritaire.***



## OPPOSITION

Nous y voilà !

Le groupe majoritaire a voté l'augmentation de 25 % des taux de la taxe foncière. Une note très salée en pleine période d'inflation qui touche majoritairement les petits propriétaires sans que cela se traduise par de nouveaux investissements ou améliorations du cadre de vie. Nous nous y sommes donc fermement opposés. Nous alertons depuis longtemps sur l'état préoccupant des finances de la ville sans jamais être pris au sérieux et demandons des mesures concrètes et efficaces notamment sur les dépenses (la location des ateliers municipaux en est l'exemple parfait).

Malheureusement, faute d'action, nous en payons aujourd'hui tous le prix.

Nous souhaitons néanmoins que ces nouvelles ressources puissent être correctement utilisées et bénéficier au plus grand nombre.

# BON SAVOIR

**TOUS MES 1<sup>ERS</sup> WEEK-ENDS DU MOIS À 1€**



Avec la Région Occitanie et SNCF Voyageurs voyagez à 1€ le premier samedi et dimanche de chaque mois

**Les billets sont disponibles à la vente à J-10 de la date du week-end à 1€**

- Week-end du 6 et 7 janvier 2024
- Week-end du 3 et 4 février 2024
- Week-end du 2 et 3 mars 2024
- Week-end du 6 et 7 avril 2024
- Week-end du 4 et 5 mai 2024
- Week-end du 1er et 2 juin 2024

**Acheter mon billet 1€ liO Train**

**En ligne :**

- Sur le site liO Train SNCF Occitanie
- Ou SNCF Connect et les autres agences de voyages agréées SNCF

**Aux guichets des gares et dans l'application Fairtiq Rouge**

Pour vous garantir les meilleures conditions de confort, les billets 1€ tous les premiers week-ends de chaque mois seront vendus pour un liO Train donné pour lequel vous achetez votre billet.

Si un liO Train, un jour donné apparaît en « complet » dans votre application, nous vous invitons à acheter un billet pour le liO Train suivant ou précédent.

**Vous effectuez un trajet en correspondance :**

Lors de votre recherche d'horaires, le billet 1€ ne sera pas proposé et le résultat vous affichera d'autres prix, pour bénéficier du tarif 1€ en liO Train il vous faudra effectuer votre parcours d'achat en 2 fois (1 billet 1 € pour chaque liO Train utilisé).

**Conditions de l'offre :**

- Offre valable uniquement en liO Train à la date et l'heure choisies lors de votre achat et reprises sur votre billet.

**0% éco-responsable**

# VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE EN SOUTENANT TOUTES MANIFESTATIONS CULTURELLES D'INITIATIVE PUBLIQUE OU PRIVÉE

## COMITÉ DES FÊTES 2024

### MANIFESTATIONS DU PREMIER SEMESTRE :

- **SAMEDI 13 JANVIER : BAL MUSETTE - Salle des fêtes.**  
Animation avec l'orchestre Cédric Bergounioux. Entrée :10 euros
- **SAMEDI 10 FÉVRIER : BALMUSETTE - Salle des fêtes.**  
Animation avec l'orchestre Didier Laurent. Entrée : 10 euros
- **DIMANCHE 3 MARS - VIDE-GRENIER Salles des fêtes.**  
Réservation obligatoire au **06 84 69 62 98** ou **06 72 10 11 04**.  
Tarif : 3 euros le ml.
- **Les fêtes de Pâques se dérouleront du 23 Mars au Lundi 01/04 inclus.**  
Comme à l'habitude, la fête foraine aura lieu sur le boulevard de Lassus.
- **SAMEDI 30 MARS Chasse aux œufs place Valentin Abeille**
- **DIMANCHE 31 MARS BAL MUSETTE Salle des fêtes**  
Animation avec l'orchestre Paris Guinguette. Entrée gratuite.

## AUTRES

- **SAMEDI 20 AVRIL (21H) Concert avec les Chanteurs du Mont Royal à la salle des fêtes.**
- **DIMANCHE 28 AVRIL** Dans le prolongement de la **journée des retrouvailles de 2023**, le Compagnons de la Bastide du Mont Royal organise une deuxième édition du repas des Retrouvailles (information et inscription auprès du bureau d'information touristique de Monréjeau.
- **MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI** : passage à Monréjeau d'une course relais de 1 000km sans interruption « La Passem » organisée par l'association « Ligams »  
Elle a pour but de recueillir des fonds pour valoriser des projets autour de notre langue et culture régionale.  
Le 1<sup>er</sup> mai 2024, elle passera par une partie du Comminges (secteur Monréjeau/Saint-Bertrand).  
C'est un événement solidaire, sportif, culturel, populaire, festif, engagé...  
Chacun peut apporter et aider suivant ses compétences et ses connaissances dans l'organisation et le déroulement de cette course.



Pour en savoir plus :

[https://drive.google.com/file/d/1lmGFvsKasOGf6\\_-s16ohLYAbdBDQe6Ay/view](https://drive.google.com/file/d/1lmGFvsKasOGf6_-s16ohLYAbdBDQe6Ay/view)

- **DIMANCHE 12 MAI** - Marché aux fleurs et aux plants grande halle Verdun
- **SAMEDI 25 MAI** - **BAL MUSETTE** Salle des fêtes  
Animation avec l'orchestre Fantasia Trumpet. Entrée : 10 euros
- **SAMEDI 22 JUIN** - **FÊTE DE LA MUSIQUE** place Valentin Abeille.
- **LUNDI 24 JUIN** - Fête de la Saint-Jean avec le retour du Brandon.

